

Paris, le mardi 6 avril 2021

APPLICATION DU PNE* : UN PEU DE SÉRIEUX !

Communiqué de presse du Ministère du travail du 2 Avril 2021

« *L'accompagnement des demandeurs d'emploi et des jeunes est plus que jamais essentiel en cette période de crise. Il faut qu'ils puissent continuer à se former ou à chercher un emploi. Pour cela, l'ensemble des acteurs du service public de l'emploi et de la formation restent pleinement mobilisés* » déclare Elisabeth BORNE, Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Un prétexte à la mise en danger des salarié·e·s et de nos publics ?

L'objectif premier de ce 3^{ème} confinement est bien d'éviter la propagation du virus, dans un contexte tendu, tout en poursuivant l'accompagnement des jeunes mais dans de bonnes conditions pour les salarié·e·s. Il est donc évident pour le Synami-CFDT de favoriser au maximum le **travail à la maison** depuis les annonces du Président de la République, le 31 mars dernier.

Depuis ce week-end, nombre de salarié·e·s excédé·e·s nous interpellent sur leur réalité de terrain :

- Nombre de jours de travail à la maison faible ou inexistant ;
- Pose de congés forcés ;
- Certains postes exclus du travail à distance, bien que possibles ;
- Peu ou pas de moyens techniques mis à disposition (aucun investissement après 1 an de pandémie et un 3^{ème} confinement !)
- Aucun dédommagement de frais prévu, lié à l'utilisation et à l'usure du matériel personnel ;
- Tri des salariés en fonction de l'âge des enfants, des obligations du conjoint, etc. C'est une intrusion insupportable dans la vie personnelle.

Pire, certaines Missions Locales annoncent clairement rester ouvertes avec l'ensemble du personnel en présentiel, c'est inadmissible et inconscient !

Décodage des propos ministériels

1. « **Être pleinement mobilisés** » signifie respecter le protocole sanitaire. L'État a mis à jour le Protocole National en Entreprise (PNE). L'UNML, après consultation des Organisations Syndicales salarié·e·s, a produit des recommandations de mise en œuvre, et malgré cela, certains s'acharnent à ne respecter que leurs propres règles minimalistes.
2. **Le communiqué de presse du Ministère n'exonère en rien les Missions Locales de participer à l'effort national afin de limiter la propagation du virus.** Des directives visant à conserver les groupes en présentiel, sans nuance, à augmenter les amplitudes horaires, à faire circuler le personnel dans l'espace public, sont une provocation et un mépris assumé envers l'engagement des salarié·e·s.
3. **L'ambiguïté et la pression des services de l'État sur l'exécution de la CPO en 2021, malgré un premier trimestre déjà chaotique, sert d'excuse à certaines directions, obnubilées par la dictature du chiffre, quitte à proférer des menaces sur des suppressions de postes.**

L'État est rarement clair, nous y sommes habitués, pour autant en 2020, il a assumé de soutenir les Missions Locales en faisant fi de la CPO. Nous réclamons la même attitude pour 2021. Les Présidents devraient d'ores et déjà s'atteler à appuyer notre demande et faire pression aussi, plutôt que d'abandonner les salarié·e·s en rase campagne et les laisser seuls monter au front.

Une mise en œuvre du PNE sans psychodrame est possible

Les remontées de terrain concernant certaines Missions locales comme La Rochelle, Métropole Nord-Ouest (métropole Lilloise), Tourcoing ou encore Ancenis, démontrent qu'une organisation de travail digne du contexte actuel est possible, il faut juste le vouloir ! D'autres feraient bien de s'en inspirer, citons celles **de Chartres, du Centre Hérault, de Thiers, de Cannes, de Béthune, de La Roche-sur-Yon** à qui il est demandé d'appliquer les directives gouvernementales dans un esprit plus salubre et dans les plus brefs délais.

Pour le Synami-CFDT, il est temps d'appliquer sans réserve tous les textes liés à la crise de la COVID 19, sans interprétation alambiquée mettant en danger les personnes et nuisant à l'intérêt général. Cela au nom d'un service public de l'emploi qui ne serait effectif qu'en présentiel ? Si une majorité de salarié·e·s, comme de jeunes tombent malades, quel gain pour le réseau ? Le Synami-CFDT continuera sans relâche de dénoncer les mauvaises pratiques.

Le Synami-CFDT est attaché à un accompagnement global de qualité. Le suivi des jeunes en distanciel amène une relation différente de celle à laquelle les conseillers sont habitués, mais les circonstances ont prouvé que le réseau sait s'adapter et il continuera de le faire pour accompagner les jeunes dans une relation de qualité. Le Synami-CFDT rappelle à l'État sa volonté de voir les professionnel·le·s du réseau, tout comme les enseignants, être vacciné·e·s prioritairement. **Nous devons poursuivre l'accompagnement des jeunes, CONNECTÉ ET CONFINÉ, seule solution avant la vaccination massive.**

L'Équipe du Synami-CFDT

*PNE : Plan National Entreprise